Grille tarifaire

fourniture d'électricité 100% renouvelable
offre applicable au 1er janvier 2020

ENARGIA

Offre aux particuliers

Option tarifaire Base			Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses		
Puissance kVA	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC	Abonnement €/mois TTC	Consommation €/kWh TTC	
3	8,02	0,15448		Heures Pleines	Heures Creuses
6	10,27	0,15448	11,96	0,1602	0,1416
9	12,46	0,15748	14,99	0,1602	0,1416
12	14,38	0,15748	17,76	0,1602	0,1416
15	16,24	0,15748	20,46	0,1602	0,1416
18	18,16	0,15748	23,23	0,1602	0,1416
24	22,41	0,15748	29,17	0,1602	0,1416
30	26,65	0,15748	35,10	0,1602	0,1416
36	30,10	0,15748	40,23	0,1602	0,1416

Offre aux professionnels (puissance souscrite jusqu'à 36 kVA)

Option tarifaire Base			Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses		
Puissance kVA	Abonnement €/mois HTVA	Consommation €/kWh HTVA	Abonnement €/mois HTVA	Consommation €/kWh HTVA	
3	10,30	0,13123		Heures Pleines	Heures Creuses
6	12,39	0,13123	11,34	0,13353	0,11803
9	14,27	0,13123	14,21	0,13353	0,11803
12	16,36	0,13123	16,83	0,13353	0,11803
15	17,90	0,13123	19,39	0,13353	0,11803
18	19,92	0,13123	22,02	0,13353	0,11803
24	24,06	0,13123	27,65	0,13353	0,11803
30	27,80	0,13123	33,27	0,13353	0,11803
36	32,10	0,13123	38,13	0,13353	0,11803

Composition du prix de l'offre

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :
- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :
- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant maximum de 0,982 cts € /kWh HTVA,
- la Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE), d'un montant de 2,25 cts € /kWh HTVA,
- la Contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces taxes et contributions sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité.